



LES INDISPENSABLES DU PROFESSIONNEL AVERTI



Financements

OBJECTIFS DU MODULE renforcer les pratiques en matière de financement des projets culturels

THÈMES ABORDÉS évaluer et optimiser son événement pour bien le financer - ajustement du budget prévisionnel - aides publiques nationales - dossiers de subvention - financements privés (mécénat, parrainage, sponsoring, crowdfunding) - jeux de rôles (savoir présenter un projet en devenir)

FORMATEURS

FREDERIC POTY

Administrateur de production pour le Théâtre de la Massue, compagnie conventionnée de Nice, il fut précédemment directeur général du festival de théâtre itinérant Villeneuve en Scène pendant 10 ans. Son riche parcours professionnel lui a notamment permis de gérer la mise en oeuvre et le suivi des partenariats avec les collectivités territoriales et l'Etat, comme la recherche de partenaires privés dans le cadre de la conception et la direction de projets artistiques et culturels.

JEAN PIERRE ABIZANDA

Diplômé de l'université Paul Valéry en licence d'histoire du cinéma, il intègre l'équipe du festival international du cinéma méditerranéen en 1990 (CINEMED), où il occupe depuis cette date les fonctions de régisseur général et de responsable des partenariats et des mécénats. Depuis 2007, il est également le délégué artistique des Ciné-rencontres de Prades.

LES + LEGI SPECTACLE les stagiaires bénéficient d'un accueil adapté à leurs besoins, incluant **un centre de documentation**, plusieurs salles de réunion et bureaux de travail + le WIFI + une clé USB contenant des documents numériques actualisés correspondant aux thèmes abordés + **l'ABECEDAIRE du spectacle** (guide de référence du secteur) + sa **Boîte à Outils en ligne** pendant un an + **les repas de midi offerts aux stagiaires dans un restaurant de Montpellier** (selon l'esprit de convivialité qui nous caractérise) + des collations récréatives prévues pendant la journée...

Référencées au DATADOCK, toutes nos formations peuvent bénéficier d'une prise en charge par les OPCO ou Pôle Emploi, selon votre statut. **Nous pouvons également vous aider dans la préparation de votre dossier à ce propos.**

Le département formation de LEGI SPECTACLE est enregistré sous le numéro 91340455134 auprès de la DIRECTTE Occitanie

FINANCEMENTS 4 • 5 • 6 NOVEMBRE 2020 (21H DE STAGE)

720 € (prises en charge possibles...)

3 Jours de formation

+ l'Abécédaire du Spectacle

+ une boîte à outils Internet

RESERVEZ VOTRE PLACE AU :

04 67 58 60 59

les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 9H à 12H

OU PAR MAIL :

former@legi-spectacle.org

TARIFS

RESA

Nos formations ont lieu dans les nouveaux locaux de LEGI SPECTACLE **8 bis bld Ledru Rollin à Montpellier**



LES INDISPENSABLES DU PROFESSIONNEL AVERTI



LES FINANCEMENTS - FICHE PEDAGOGIQUE

NOMBRE MAXIMUM DE PARTICIPANTS : 6

OBJECTIFS

Mettre à jour les connaissances en matière de financement public ou privé des projets artistiques et culturels et renforcer les pratiques.

4 NOVEMBRE 2020 FINANCEMENTS PUBLICS - PREPARATION

- Présentation synthétiques des pistes de financement selon les objectifs des stagiaires
- Définir le projet
- Cerner les besoins financiers du projet et son budget
- Construire un argumentaire
- Planifier la valorisation du projet
- Comment remplir efficacement un dossier de subvention

5 NOVEMBRE 2020 FINANCEMENTS PUBLICS - ATELIERS

- Accompagnement individuel dans la constitution du dossier choisi
- Restitution collective et soutien du projet devant un jury constitué

6 NOVEMBRE 2020 FINANCEMENTS PRIVES

- Partenariat ou mécénat : comment s'articulent ces deux sources de financement
- Les règles et les codes qui régissent la recherche d'un partenaire ou d'un mécène
- Comment choisir la/les entreprises en fonction de son projet
- Constitution du dossier de demande de mécénat
- Obtenir un rendez-vous - Rencontre avec le futur partenaire
- Le contrat de partenariat ou de mécénat - Obligations légales
- Suivi du partenaire pendant la manifestation - Fidélisation dans le temps

METHODE PEDAGOGIQUE

Pédagogie active et participative. Réflexions et discussions permettant d'adopter de nouveaux principes d'organisation et de fonctionnement adaptés aux différentes structures. L'ensemble de ces thématiques est approfondi au cours des trois journées de formation, à travers les indications des formateurs, et des questionnements ou réflexions impulsés par les participants, en adaptant le contenu au positionnement professionnel de chacun. L'étude et la réalisation de cas concrets complètent avec efficacité ce processus d'échange.

Numéro de formation Carif-Oref Occitanie : 422518

LEGI SPECTACLE

8 bis bld Ledru Rollin
34000 Montpellier

former@legi-spectacle.org

www.legi-spectacle.org

SIRET : 391 700 747 00044

Code APE : 9499Z

N° agrément DRAC : 108



LES INDISPENSABLES DU PROFESSIONNEL AVERTI

Financements



MESSAGE DE FREDERIC POTY

Cette période étrange que nous venons de vivre ne sera pas sans laisser des traces profondes dans nos métiers et nos pratiques... Nous pouvons voir les choses de plusieurs façons, la pire consistant à attendre la fin de l'épisode pour sortir de nos abris et reprendre nos parcours où nous les avons laissés.

Pour ma part, ce moment particulier m'aura conduit à réfléchir aux conditions de la reprise et explorer certains pans de notre métier sous un angle différent : comment financer le risque, l'accident, la catastrophe ?

Des mesures gouvernementales ont pris le relais de notre inactivité forcée, et nous ont permis de résister, mieux que d'autres pays européens, à cette crise historique. Elles sont un volet nouveau de nos financements, et nous risquons malheureusement d'avoir à les solliciter encore dans l'avenir.

Dans le cadre de la formation **LES INDISPENSABLES - LES FINANCEMENTS**, que je co-animerai en novembre, je vous proposerai d'explorer différents dispositifs de soutien, et notamment le **Fonds d'Urgence du Spectacle Vivant**. Celui-ci a l'avantage de s'ouvrir à tous types de structures, dont les plus fragiles. Notez qu'il ne dispose pas encore de date officielle de clôture des dépôts, et couvre des indemnités jusqu'à la fin de l'année 2020. Nous pourrions donc, je l'espère, travailler à la mise en place concrète de dossiers pour les stagiaires de la formation qui le souhaiteraient.

Si vous êtes intéressé par ce module de 3 jours, je me réjouis de vous y retrouver, pour partager vos aventures artistiques, et m'employer du mieux possible à vous aider à aborder concrètement ce "monde d'après".

A très bientôt !

Frédéric Poty

Vu les circonstances exceptionnelles, un temps ultérieur d'accompagnement individuel pourra être programmé au delà du module, sur demande, et selon des modalités à prévoir avec le formateur.



LES INDISPENSABLES DU PROFESSIONNEL AVERTI

Financements



MESSAGE DE JEAN-PIERRE ABIZANDA

La crise sanitaire que nous venons de traverser, d'une violence autant soudaine qu'inouïe, va nous inciter à changer, peut-être profondément, nos pratiques professionnelles. Cet épisode a évidemment fragilisé de nombreux secteurs d'activité, et le monde de la culture plus que tout autre. Il nous impose d'être imaginatifs, nous poussant à revoir certaines de nos certitudes.

Pour bien prendre en compte la situation actuelle je souhaite mettre en avant l'image de l'iceberg.

La partie visible correspond à la crise que nous venons de vivre et ses conséquences immédiates. La partie immergée pourrait correspondre à celles, plus rudes, auxquelles nous devons faire face dans les semaines et les mois à venir.

Dans le cadre de la formation **LES INDISPENSABLES - LES FINANCEMENTS** que je vais co-animer en novembre prochain, nous explorerons les effets de cette crise sur les entreprises susceptibles d'investir en tant que partenaires ou mécènes dans vos événements culturels.

L'important sera d'abord de faire un "état des lieux", pour imaginer ensuite les meilleures stratégies destinées à faire aboutir vos demandes de partenariat ou/et de mécénat. Au cours de cette journée, il sera important de travailler directement sur les projets que vous souhaitez entreprendre. Nous pourrons alors dégager des "pistes de travail" cohérentes en tenant compte des changements qui nous attendent.

Si vous souhaitez participer à ce module de formation, je suis déjà à votre écoute pour échanger avec vous sur vos problématiques actuelles, et sur l'organisation et le contenu de mon intervention.

A très bientôt !

Jean-Pierre Abizanda

Vu les circonstances exceptionnelles, un temps ultérieur d'accompagnement individuel pourra être programmé au delà du module, sur demande, et selon des modalités à prévoir avec le formateur.